

INSTRUCTIONS DE COURSE COUPE DE LA POTINIERE EPREUVE DU CHALLENGE DES VOILES D'ÉMERAUDE

GRADE 5C – YCSL
YATCH CLUB de SAINT-LUNAIRE



La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

PREAMBULE : La compétition est ouverte à tous les bateaux des classes :

- CATAMARANS C1 et C3 : INTERSERIE CATAMARANS
- DERIVEURS : INTERSERIE DERIVEURS
- CORNISH CRABBER ET SHRIMPER
- MUSCADET
- DC20
- HABITABLES : OSIRIS < 16 et OSIRIS =>16
- MULTI2000

1 REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

2 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3 COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est emplacement ou mis en ligne à l'adresse du CYCSL <https://www.ycsl.net/>
Les canaux VHF qui seront utilisés seront :
 - ROND HABITABLE OSIRIS, MUSCADET, MULTI2000 et CORNISH : VHF 6
 - ROND DERIVEUR / CATAMARANS : VHF 72

4 CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5 SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la Gauche du bâtiment du YCSL
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6 PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Samedi 8 AOÛT : - à 19h00 : clôture des inscriptions

Dimanche 9 AOÛT : - à 11h00 : 1er signal d'avertissement du jour pour les OSIRIS, MUSCADET et MULTI2000, courses à suivre (*)
- à 14h30 : 1^{er} signal d'avertissement pour les DERIVEURS, CATAMARANS et CORNISH, courses à suivre (*)
- à 18h00 : Proclamation des résultats à LA POTINIERE (pas de signal d'Avertissement après 17h00),
- à 20h00 : BBQ à LAPOTINIERE

(*) pas de signal d'avertissement après 14h30

Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 11h30 pour les habitables, et 14h30 pour les dériveurs et Catamarans.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7 PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

- OSIRIS < 16 : Pavillon BLANC
- OSIRIS =>16 : Pavillon ROSE
- MULTI 2000 : Pavillon JAUNE
- DERIVEURS : Pavillon VIOLET
- CATAMARAN : Pavillon à DAMIER JAUNE ET ROUGE
- CORNISH : Pavillon CORNISH (Crabber BLANC et Shrimper JAUNE)

8 ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en annexe **ZONES DE COURSE**.

9 LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en annexe **PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

10 MARQUES

CLASSE	DEPART	PARCOURS	Arrivée
OSIRIS MULTI2000 MUSCADET CORNISH	Bateau Comité à Tribord Cylindrique BLANCHE à Bâbord	Bouées du Domaine Maritime	Bateau Comité à Bâbord Cylindrique ROUGE (Frite) à Tribord
DERIVEURS CATAMARANS	Bateau Comité à Tribord Conique ORANGE à Bâbord	N°1 : Cylindrique JAUNE N°2 : Conique ORANGE N°3 : Conique ORANGE	Bateau Comité à Bâbord Cylindrique ORANGE (FRITE) à Tribord

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en Annexe ZONES DE COURSE.

12 LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

12.2 La procédure de départ sera la suivante pour toutes les classes

MINUTES AVANT LE SIGNAL DE DEPART	SIGNAL VISUEL	SIGNAL SONORE	SIGNIFICATION
5	Pavillon de classe envoyé	UN	Signal d'avertissement
4	Pavillon préparatoire envoyé	UN	Signal préparatoire
1	Pavillon préparatoire affalé	UN LONG	Une minute
0	Pavillon de classe affalé	UN	Signal de Départ

12.3 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes (temps par défaut à modifier le cas échéant) après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13 CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque(ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.

13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28.1).

14 L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15 SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16 TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 *Le temps CIBLE pour le parcours construit des dériveurs/catamarans est de 45 minutes*

16.2 *Les bateaux ne finissant pas 15 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2)*

16.3 *Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).*

17 DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes (temps par défaut à modifier le cas échéant) après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé emplacement.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes (temps par défaut à modifier le cas échéant) après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé emplacement. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18 CLASSEMENT

18.1 1 (une) course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand trois à cinq (Modifier si différent) courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

19 REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

20 REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21 CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

22 ACCOMPAGNATEURS

- 22.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 22.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés description identification supprimer si non utilisé
- 22.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 22.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
 - Une VHF
 - Un couteau
 - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
 - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
 - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

23 EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

24 EMBLEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux / port. supprimer si non utilisé

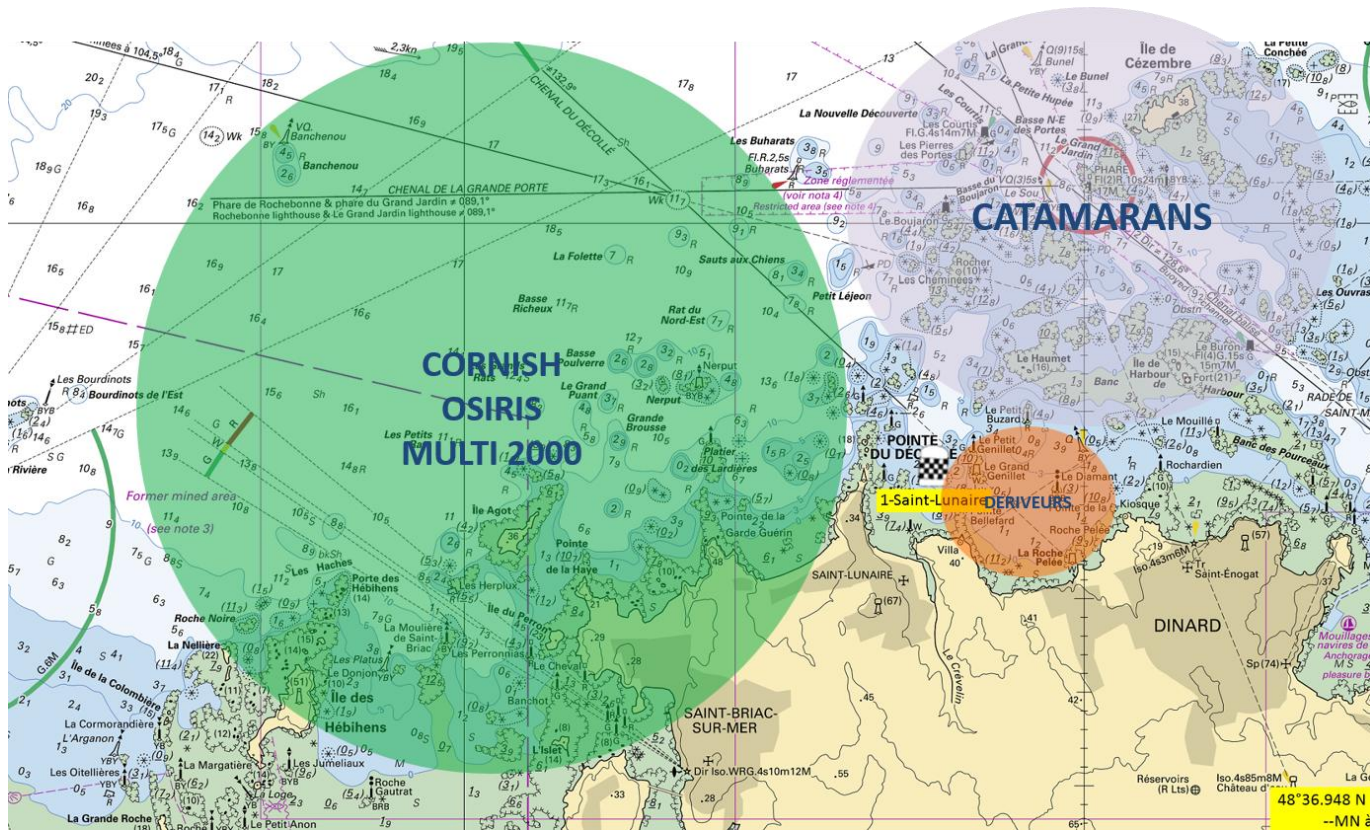
25 PRIX

Des prix seront distribués [description prix]. (reprendre l'avis de course, si différence le signaler

Arbitres désignés :

Président du Comité de course Habitables	: xxxx
Président du Comité de Course Dériveurs/Catamarans	: xxxx
Président du Jury	: xxxx
Commissaire aux résultats	: Yann LE ROUX
CANAUX VHF : ROND Habitables	: VHF 6
ROND Dériveurs /Catamarans	: VHF 72

ANNEXE A : ZONE DE COURSE



MAREES à SAINT-LUNAIRE

Dimanche 09 Août 2026 ▼ UTC+2 Semaine 32

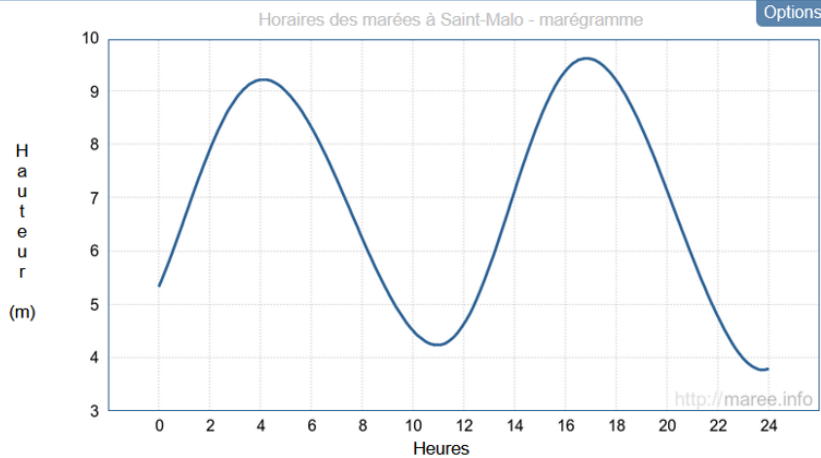
48°38' N
2°00' W

Lever du soleil : 06h54

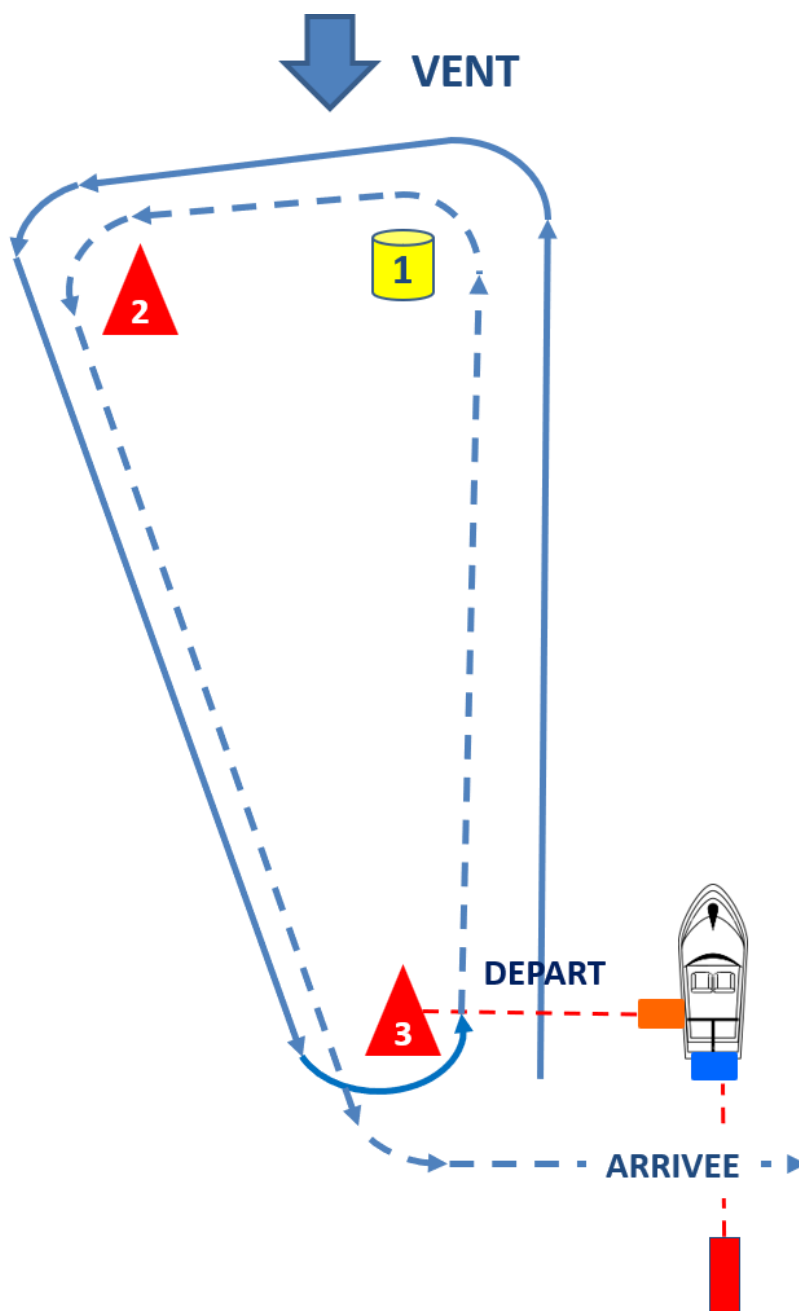
Dernier croissant de lune

Coucher du soleil : 21h31

	Coeff.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marnage	1/12	1/4	1/2
	coefficient								
PM	40	04h06			9,21m				
BM		10h56	06h50	01h08	4,24m	4,97m	0,41m	1,24m	2,49m
PM	53	16h49	05h53	00h58	9,61m	5,37m	0,45m	1,34m	2,69m
BM		23h45	06h56	01h09	3,77m	5,84m	0,49m	1,46m	2,92m

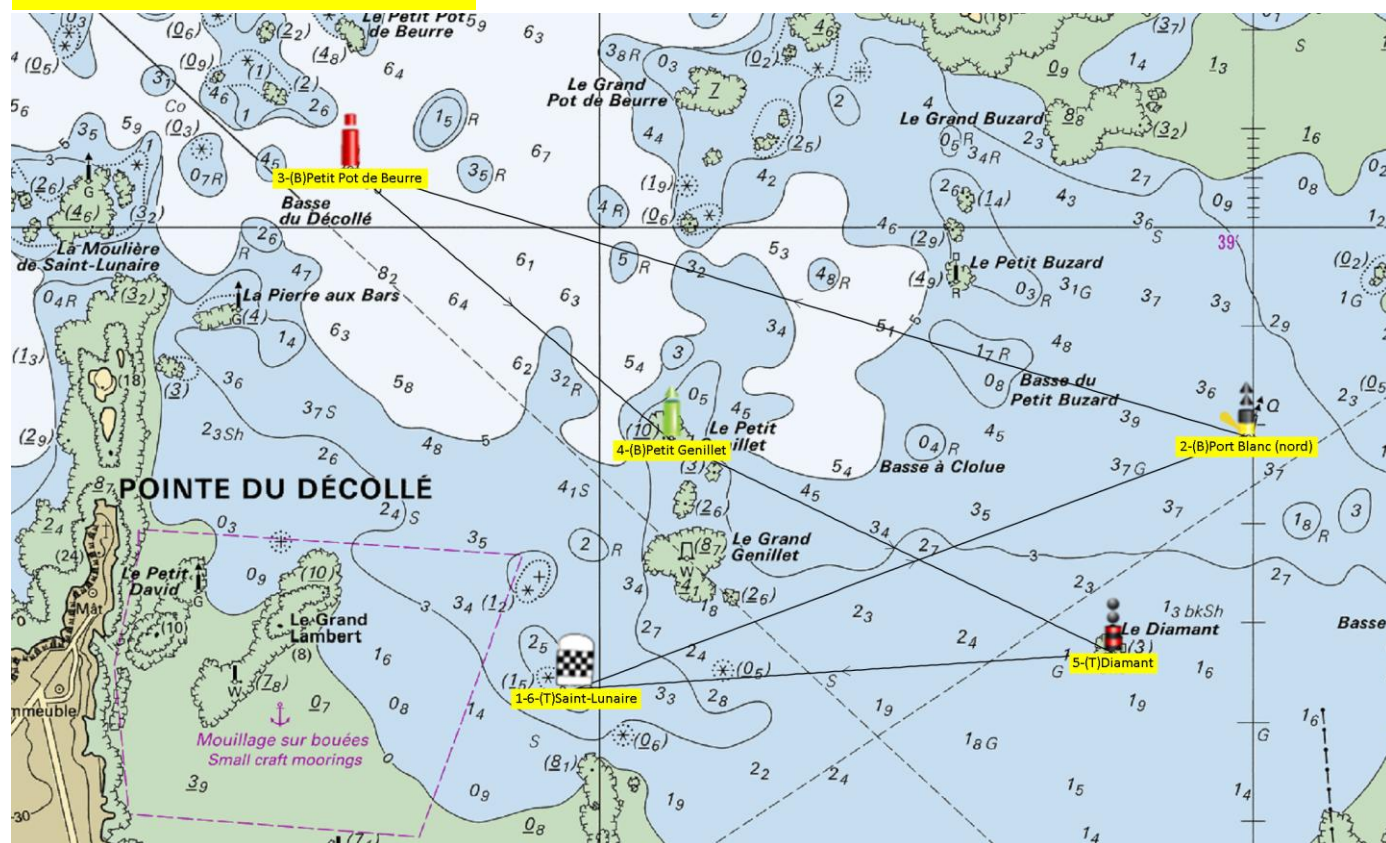


PARCOURS CONSTRUIT : DEPART-1-2-3-2-3-ARRIVEE



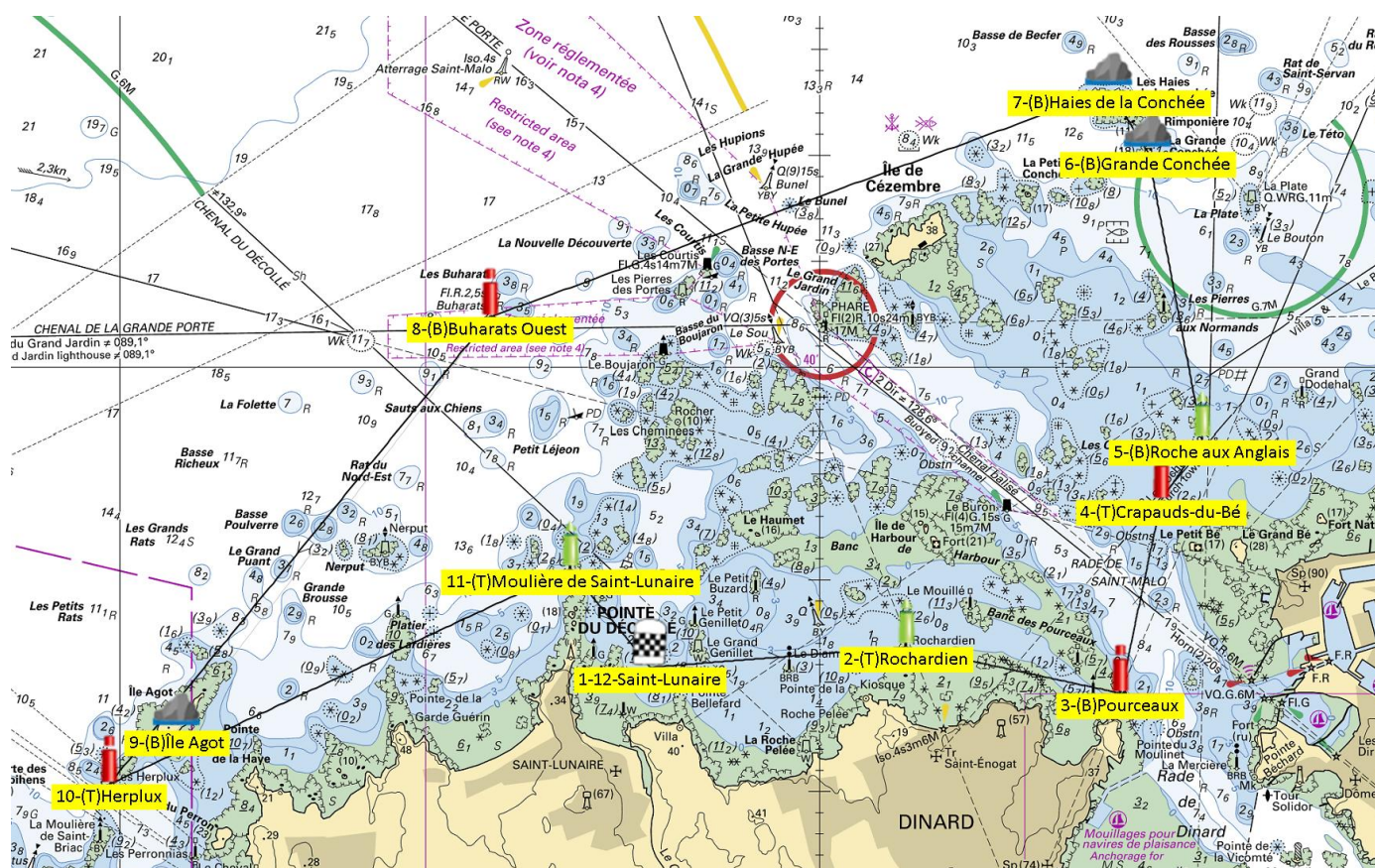
ANNEXE B : PARCOURS VOILE LEGERE DERIVEURS et CATAMARANS C3

PARCOURS CÔTIER – 3 mn



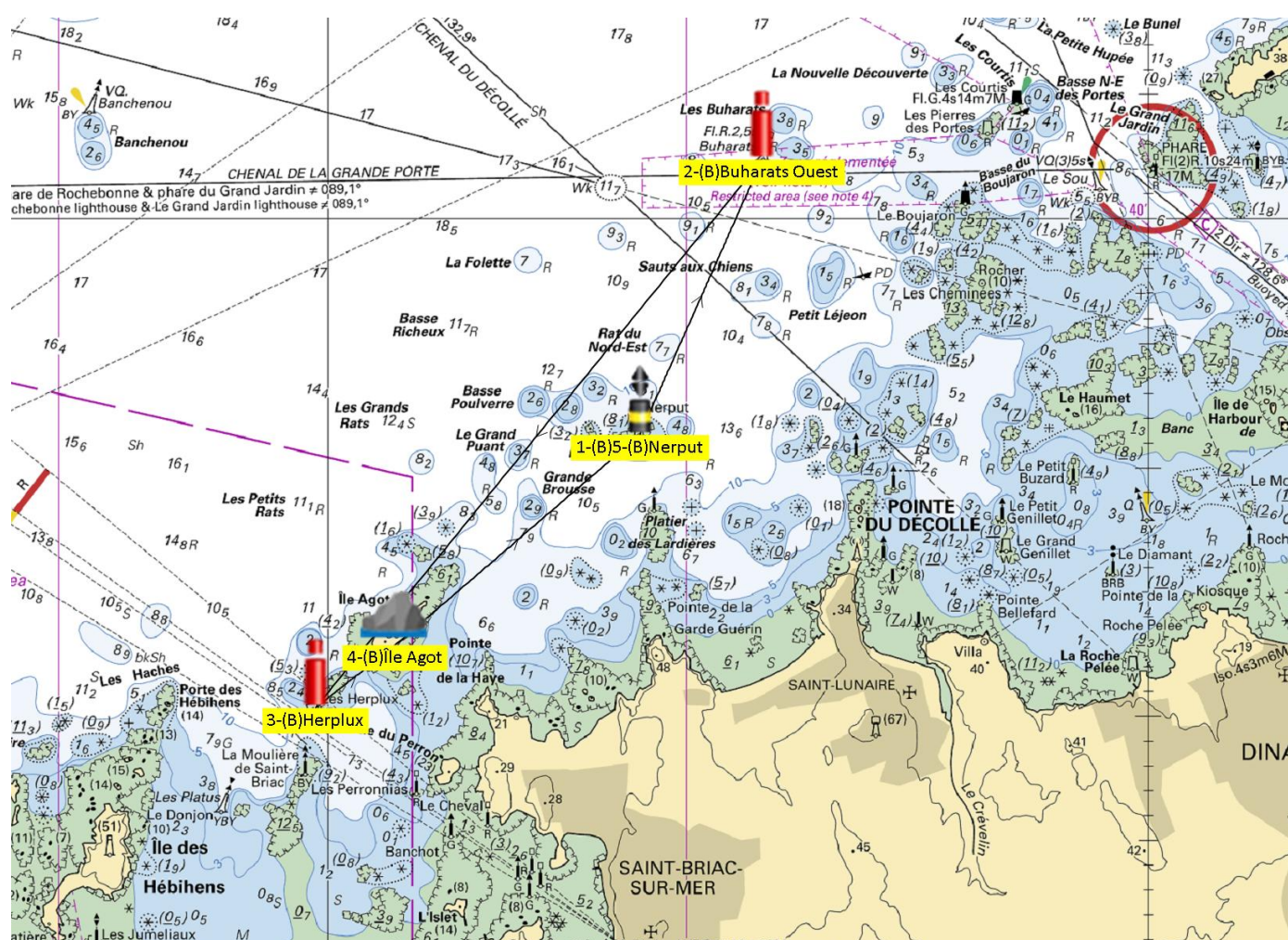
Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Zone de départ Saint-Lunaire			48°38,533 N 002°06,038 W
2	Port Blanc (nord)	Contourner	Bâb,	48°38,788 N 002°05,012 W
3	Petit Pot de Beurre	Contourner	Bâb,	48°39,059 N 002°06,384 W
4	Petit Genillet	Contourner	Bâb,	48°38,784 N 002°05,892 W
5	Diamant	Contourner	Trib,	48°38,569 N 002°05,216 W
6	Zone d'arrivée Saint-Lunaire		Trib,	48°38,533 N 002°06,038 W

ANNEXE B : PARCOURS VOILE LEGERE CATAMARANS C1 (RAID) – 14 mn



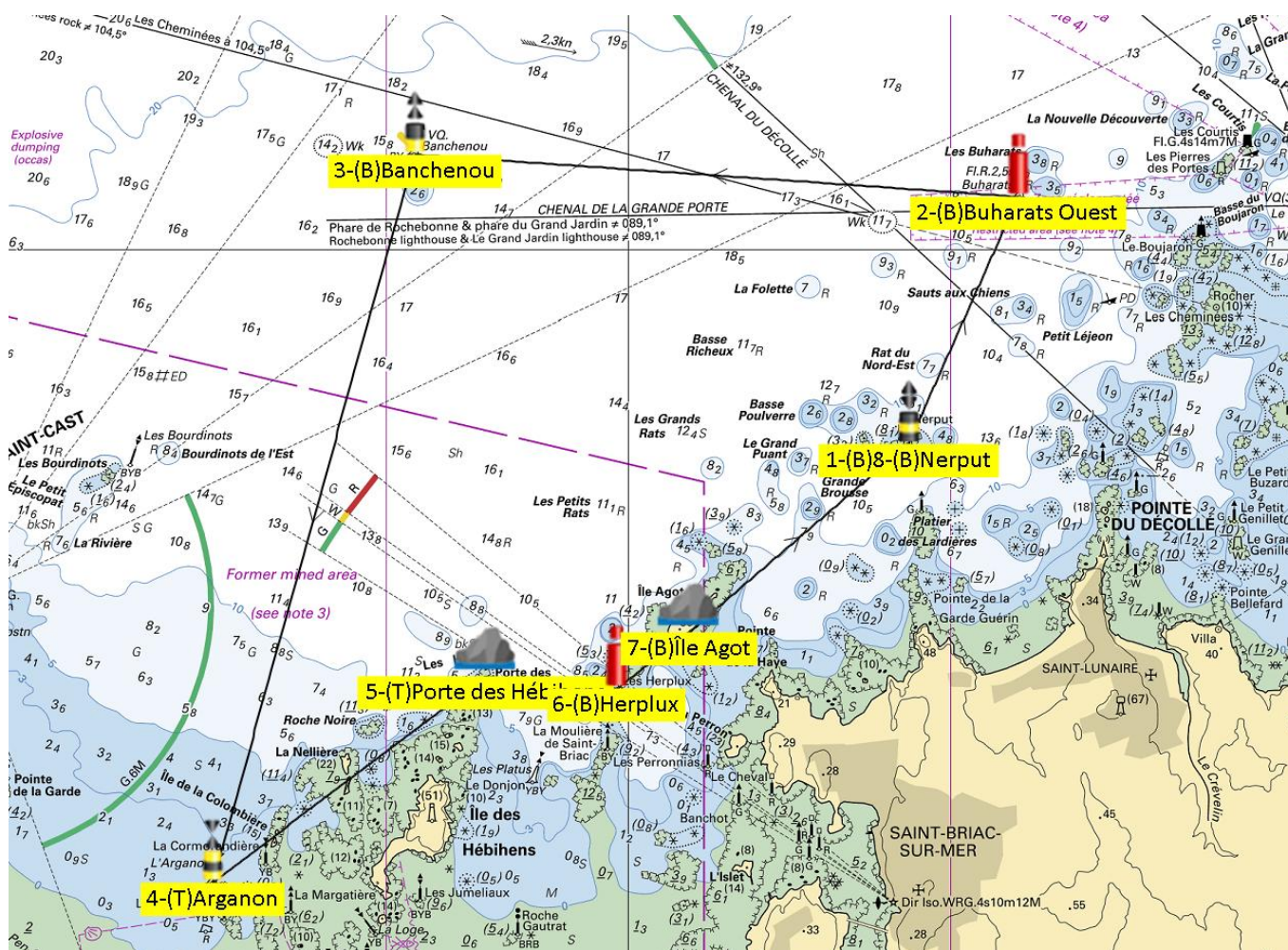
Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Zone de départ Saint-Lunaire			48°38,583 N 002°06,213 W
2	Rochardien	Laisser	Trib,	48°38,679 N 002°04,383 W
3	Pourceaux	Contourner	Bâb,	48°38,461 N 002°02,853 W
4	Crapauds-du-Bé	Laisser	Trib,	48°39,373 N 002°02,562 W
5	Roche aux Anglais	Laisser	Bâb,	48°39,657 N 002°02,267 W
6	Grande Conchée	Contourner	Bâb,	48°41,014 N 002°02,658 W
7	Haies de la Conchée	Laisser	Bâb,	48°41,305 N 002°02,932 W
8	Buharats Ouest	Contourner	Bâb,	48°40,236 N 002°07,358 W
9	Île Agot	Laisser	Bâb,	48°38,283 N 002°09,596 W
10	Herplux	Contourner	Trib,	48°38,031 N 002°10,082 W
11	Moulière de Saint-Lunaire	Contourner	Trib,	48°39,045 N 002°06,785 W
12	Zone d'arrivée Saint-Lunaire			48°38,583 N 002°06,213 W

ANNEXE B : PARCOURS CORNISH – 6 mn



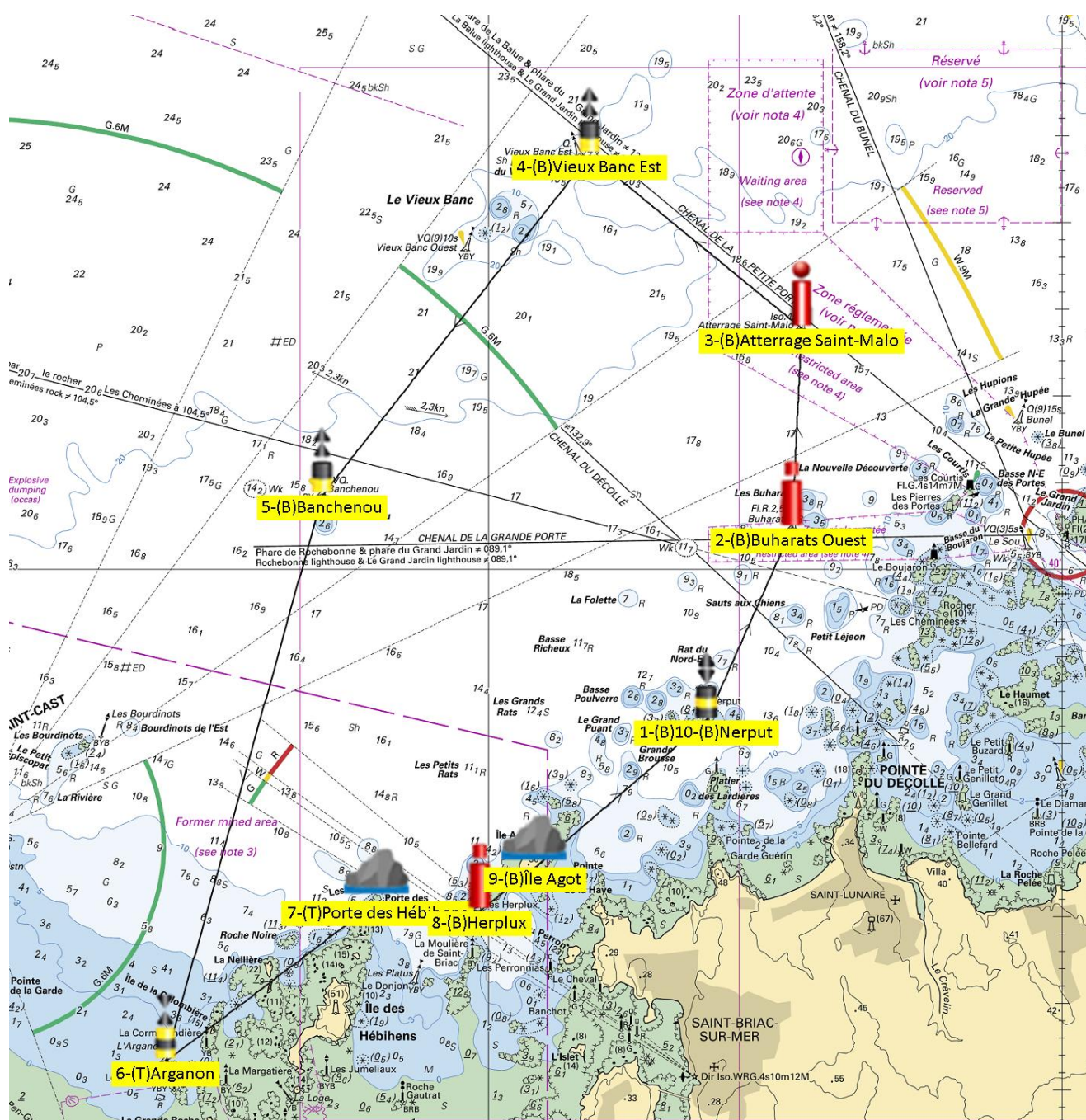
Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Zone de départ Nerput			48°39,129 N 002°08,104 W
2	Buharats Ouest	Contourner	Bâb,	48°40,236 N 002°07,358 W
3	Herplux	Contourner	Bâb,	48°38,031 N 002°10,082 W
4	Île Agot	Laisser	Bâb,	48°38,283 N 002°09,596 W
5	Zone d'arrivée Nerput			48°39,129 N 002°08,104 W

ANNEXE B : PARCOURS OSIRIS RATING < 16 – 11 mn



Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Zone de départ Nerput			48°39,129 N 002°08,104 W
2	Buharats Ouest	Contourner	Bâb,	48°40,236 N 002°07,358 W
3	Banchenou	Contourner	Bâb,	48°40,425 N 002°11,454 W
4	Arganon	Contourner	Trib,	48°37,162 N 002°12,824 W
5	Porte des Hébihens	Contourner	Trib,	48°38,086 N 002°10,975 W
6	Herflux	Contourner	Bâb,	48°38,031 N 002°10,082 W
7	Île Agot	Laisser	Bâb,	48°38,283 N 002°09,596 W
8	Zone d'arrivée Nerput			48°39,129 N 002°08,104 W

ANNEXE B : PARCOURS OSIRIS RATING => 16 et MULTI 2000 – 14 mn



Ordre	Waypoint		Côté	Position
1	Zone de départ Nerput			48°39,129 N 002°08,104 W
2	Buharats Ouest	Contourner	Bâb,	48°40,236 N 002°07,358 W
3	Atterrage Saint-Malo	Contourner	Bâb,	48°41,387 N 002°07,274 W
4	Vieux Banc Est	Contourner	Bâb,	48°42,385 N 002°09,121 W
5	Banchenou	Contourner	Bâb,	48°40,425 N 002°11,454 W
6	Arganon	Contourner	Bâb,	48°37,162 N 002°12,824 W
7	Porte des Hébihens	Contourner	Trib,	48°38,086 N 002°10,975 W
8	Herplux	Contourner	Bâb,	48°38,031 N 002°10,082 W
9	Île Agot	Laisser	Bâb,	48°38,283 N 002°09,596 W
10	Zone d'arrivée Nerput			48°39,129 N 002°08,104 W